

**Année scolaire 2019/2020**

**Fiche de poste**

**Enseignant chargé de scolarisation à la MDPH**

Circonscription Quimper ASH handicap : [ienhand29.ash@ac-rennes.fr](mailto:ienhand29.ash@ac-rennes.fr) - 02 98 98 99 25

Identification du poste	Enseignant chargé de l'évaluation des besoins des élèves en situation de handicap mis à disposition de la MDPH Poste à temps plein
Lieu d'exercice	Maison Départementale des Personnes Handicapées - QUIMPER
Rattachement du poste	Circonscription de Quimper ASH handicap
Description du poste	<p>L'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- échange avec les services de l'Education nationale, les services sociaux, administratifs et médicaux</li> <li>- participe aux différents niveaux de l'évaluation en lien avec les référents dossiers et les autres évaluateurs</li> <li>- analyse et évalue les besoins dans le parcours de scolarisation, dans le respect des procédures</li> <li>- participe aux réunions de synthèse internes à la MDPH en tant que référent de scolarisation</li> <li>- prépare les dossiers des élèves en situation de handicap et les présenter de façon synthétique aux membres de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)</li> <li>- apporte son expertise en matière de scolarisation lors des CDAPH</li> <li>- informe les membres de la CDAPH sur les questions relevant de son expertise en matière de scolarisation</li> </ul>
Conditions d'exercice	L'enseignant est placé sous la double autorité de la Directrice de la MDPH et de l'Inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription de Quimper ASH handicap
Compétences attendues	<p>L'enseignant présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une aptitude à l'analyse et à la synthèse, à la communication et à la rédaction</li> <li>- une capacité d'adaptation nécessaire au travail en équipe pluridisciplinaire</li> <li>- une aptitude à l'écoute et à la médiation avec les familles</li> <li>- une bonne disponibilité, de la rigueur, de la discrétion, un sens de l'organisation, de l'autonomie et un esprit d'initiative</li> </ul>
Connaissances	<p>L'enseignant doit avoir des connaissances sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la notion de handicap et ses conséquences sur l'élève et ses apprentissages</li> <li>- les textes officiels, les dispositifs et les structures de la scolarisation des élèves en situation de handicap</li> <li>- les procédures d'orientation et de compensation du handicap.</li> </ul>
Certification	Les candidats doivent être titulaires du CAPPEI, CAPSAIS, ou CAPA-SH.